

Directeur de publication :
Corinne VAILLANT
Abonnement :
inclus dans la cotisation
Impression : SNMSU

Commission paritaire :
0210 S 06752

ISSN :
1770-5347

Siège administratif :
SNMSU-UNSA Education
87 bis avenue Georges Gosnat
94853 Ivry sur Seine Cedex
Tél. 01 58 46 14 80
Courriel : snmsu@unsa-education.org

N° 85
Juin

édito

Rare et précieux

« La pénurie se subit, la rareté se pilote ». Cette phrase prononcée dans le cadre de la protection de l'environnement est applicable à la profession de médecin de l'éducation nationale ! En effet, on ne peut laisser le médecin de l'éducation nationale affronter seul la multitude de tâches inhérentes à la prise en compte de la santé des élèves à l'école. Il s'agit d'organiser, piloter la santé à l'école comme une mission à part entière de l'école. L'intérêt est double : pour la réussite éducative et pour la santé elle-même. Le parcours de santé à l'école reste à mettre en place. Les informations relevant de la santé de l'élève doivent converger vers le médecin de l'éducation nationale, seul habilité à gérer l'ensemble des données médicales à l'école.

Il peut ainsi établir également le lien avec les médecins traitants ou spécialistes, les structures de soins au plus prêt de l'intérêt de la santé de l'enfant. C'est à ce titre qu'une coordination est à assurer par le médecin de l'éducation nationale, dans le respect de la loi de mars 2002. Mais c'est au sein d'une équipe inter professionnelle qu'il agit. L'éducation à la santé et citoyenneté relève de l'ensemble de la communauté éducative avec l'appui de l'expertise des professionnels de santé et sociaux. La politique éducative, sociale et de santé devrait prochainement être publiée. Élaborée dans le cadre des groupes métiers, celle-ci devait être suivie des circulaires de missions des professions de médecins, infirmiers et assistants sociaux. Les médecins de l'éducation nationale ne peuvent accepter la perspective de la clôture du chantier des groupes métiers avant que leur métier soit seulement évoqué !

« Ce qui est rare est précieux ». Les chutes d'effectifs à moins de la moitié des médecins en ETPT justifieraient au moins une carrière en analogie avec celle des autres médecins de la fonction publique, afin de faciliter passerelles, recrutement et démarche de mobilisation en termes de ressources humaines. Il s'agira aussi de former. Le SNMSU UNSA Éducation propose des pistes, interpelle le ministère.

En cette fin d'année scolaire, les médecins de l'éducation nationale se mobilisent sur une action intersyndicale nationale. Il est important que nous soyons nombreux à y participer et que nous l'expliquions à tous. Les soutiens que nous pouvons obtenir contribueront à maintenir une qualité de service auprès des élèves et auprès des équipes éducatives. L'éducation nationale a pourtant tellement besoin de ses médecins, parfois même pour la protéger d'elle-même, comme à propos des travaux réglementés. Mais cela c'est une autre histoire...Et comme tout membre de l'éducation nationale, le SNMSU UNSA Éducation prépare déjà la rentrée...

Corinne VAILLANT
11 juin 2014

Sommaire

- 2 Intervention au BN UNSA Éducation
- 3 Action intersyndicale statistiques
- 4 Groupe métier n°12
- 5 CAPN du 3 juin 2014
- 6 Colloque de l'AFPSSU
- 8 Audition au CEC du 3 juin
- 9 Conditions de travail dans l'enseignement supérieur et la recherche
- 10 Colloque MG France
- 11 Antipaludéens, calendrier vaccinal